

NATIONALITE LUXEMBOURGEOISE

FORMATION POUR LES RESIDENTS DE PLUS DE 20 ANS « OPTION »
FORMATION POUR LES RESIDENTS DE MOINS DE 20 ANS

Cours de langue luxembourgeoise en vertu des dispositions de la loi du 8 mars 2017
sur la nationalité sous la référence SFA/AGRF/8



250€ TTC

FORMATION « OPTION » EN GROUPE

5 (min) à 15 (max) participants, résidents (majeurs) au Luxembourg depuis plus de 20 ans, dont la dernière année de résidence est ininterrompue, devant **attester d'un minimum de 24 heures de formation en Luxembourgeois** afin d'acquérir la nationalité.

Dédiée à la vie quotidienne au Luxembourg, cette formation introduit les bases de la langue orale permettant de comprendre et vous exprimer, dans un environnement familier.

30 heures de cours en face-à-face, support pédagogique et certificat de formation (relatif à vos présences) inclus.

*Sous conditions, le gouvernement Luxembourgeois rembourse votre formation.
Nous vous aiderons dans ce processus.*

NIVEAU	JOURS ET HORAIRES	DATES DE DEMARRAGE > DATES DE FIN THEORIQUE		
		HIVER	PRINTEMPS	AUTOMNE
DEBUTANT	MERCREDI de 18H00 à 20H00 ET SAMEDI de 10H00 à 12H00	03/02 > 24/03	05/05 > 26/06	06/10 > 24/11

FORMATION « OPTION » EN INDIVIDUEL

30 heures de cours en face-à-face (en académie comme à domicile), frais d'inscription, support pédagogique et certificat **APD 2 247.20€ TTC**. Programmation A LA CARTE, tous niveaux.

30 heures de cours en distanciel (Skype), support pédagogique et certificat à **2 125.54€ TTC**.
Programmation A LA CARTE, tous niveaux.

FORMATION DE LUXEMBOURGEOIS : Préparation à l'examen (résidents de moins de 20 ans)

Passez votre test de Luxembourgeois avec succès en obtenant au préalable les niveaux requis :
 B1 en compréhension orale, A2 en expression orale, **offre sur-mesure adaptée à votre niveau de départ**

